

Prise de position du CSA

Ne pas aggraver la pénurie de personnel soignant

Le Conseil des aînés CSA constate avec inquiétude l'importante pénurie de personnel soignant en Suisse. Les personnes âgées, dépendantes d'une bonne qualité de soins, en souffrent tout particulièrement. Le CSA demande donc de désamorcer la situation plutôt que de l'aggraver.

Les défis dans le domaine de la santé et des soins sont énormes. Un des plus grands problèmes est la pénurie de personnel soignant. Selon le Forum de la formation en santé (Bildungsforum Gesundheit), les infirmiers et infirmières constituent la profession la plus recherchée en Suisse. D'ici 2030, on estime que le manque de professionnels de la santé s'élèvera à 14 500 personnes. L'Observatoire suisse de la santé prévoit que les besoins en soins de longue durée, à eux seuls, augmenteront de 43 % au cours des vingt prochaines années. Ce besoin nécessite la création de 7400 postes à plein temps et la construction de 626 établissements médico-sociaux.

Les lacunes sont d'ores et déjà béantes : fin 2024, [8600 postes](#) étaient à pourvoir dans le domaine des soins. Sans le personnel infirmier étranger qui exerce en Suisse, ces lacunes seraient encore nettement plus marquées. Environ [33 % du personnel infirmier](#) disposent d'un diplôme étranger. Dans certains cantons, tels que Genève, Neuchâtel et Vaud, ce nombre dépasse même les 50 %. Le CSA est convaincu que le système de santé suisse ne serait plus en mesure de fonctionner sans ces effectifs.

Il considère qu'il est important de revaloriser les métiers du domaine des soins par une bonne formation et des conditions de travail, de formation continue et de carrière attrayantes. Il estime qu'il est erroné de compliquer, voire d'empêcher, l'accès au marché du travail suisse pour le personnel qualifié étranger désireux de travailler. Cela aggraverait non seulement la qualité de vie des personnes âgées et de celles ayant besoin de soin, mais aussi leur santé et leur bien-être.

Pour de plus amples informations

Esther Waeber-Kalbermatten, coprésidente 079 248 07 80

Reto Cavegn, coprésident 079 401 35 33

Le Conseil suisse des aînés (CSA) représente les intérêts économiques et sociaux des personnes âgées face à la Confédération, aux diverses associations et institutions, aux médias et à la société en général. Le CSA est composé de membres de l'Association Suisse des Aîné-e-s (ASA) et de la Fédération des Associations des retraité-e-s et de l'entraide en Suisse (FARES).